

Au conseil communal de Crissier

Rapport de la Municipalité au Conseil Communal N° 43/2021 – 2026 Bâtiments scolaires - Travaux d'aménagements et d'entretien

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'étude de ce préavis s'est réunie dans la salle Sorge du bâtiment administratif de Chisaz le jeudi 9 février 2023 à 20h00.

Elle était composée des membres suivants :

Monsieur	Valentin Blondel	CDC
Madame	Arlette Regamey	CDC
Monsieur	Sinan Uyan	RESOC
Monsieur	Michel Walter	RESOC (Président)
Madame	Silvia Losada Cardinale	SC
Monsieur	Emilien Ducommun	SC
Madame	Sophie Noirat Chadrin	ROLC

La Municipalité était représentée par M. L. Bovay, Syndic, il était accompagné de M. N. Le Goff, Chef du Service des bâtiments et du patrimoine.

M. L. Bovay explique que les travaux d'entretien envisagés ont un caractère extrêmement urgent et doivent être mis en œuvre avant la rentrée scolaire 2023. Ils concernent nos deux collèges de Marcolet et de Chisaz.

Travaux sanitaires "Marcolet":

Il s'agit du remplacement d'un système de douche très ancien de type "girafe" muni d'une alimentation centrale. Ces "Girafes" doivent être remplacées car il n'existe plus de pièces de rechange pour ces modèles trop anciens. Elles ne sont plus réparables. Un nouveau système équivalent, mais maintenable dans le temps remplacera ces installations défectueuses et corrodées déjà depuis plusieurs années (30 ans d'âge) . Une intervention sur des faux plafonds corrodés est aussi prévue. Les luminaires sont déjà de type LED.
Le total des devis rentrés pour ses travaux s'élève à 285'000.-

Travaux classes de dégagement "Chisaz":

Le collège de Chisaz est entièrement suroccupé à l'heure actuelle, Toutes les alvéoles sont pleines et seul l'alvéole cuisine permettait un dégagement supplémentaire.

En effet, la salle de la cuisine est actuellement inexploitée, puisqu'elle a été relocalisée à Marcolet. Cet espace peut facilement être divisé en deux espaces des type "classe standard" avec un couloir d'accès intérieur permettant de préserver l'accès au local de dégagement utilisé par le concierge. Le plan annexé ci-joint permet de mieux se rendre compte de l'ensemble de ce projet.

Le total des devis rentrés pour ses travaux s'élève à 135'000.-

Total des Travaux d'entretien prévus dans le préavis 420'000.-

Planning prévu pour ces travaux

Ces travaux pourront aisément se dérouler pendant la période estivale des vacances scolaires.

Planification et prévisions à moyen terme dans le domaine des bâtiments scolaires

M. L. Bovay expose quelques points forts de l'évolution future de notre parc de bâtiments scolaires.

À l'orée, nouveau quartier de Crissier la commune fait l'acquisition d'un collège clé en main qui sera opérationnel dans un ou deux ans.

La transformation du collège de chisaz avec une démarche participative à la clef aura lieu en début de la prochaine législature (27-28).

Le but à moyen terme étant de rassembler les élèves des classes primaires actuellement à Marcolet dans le nouveau bâtiment scolaire des Noutes tout prochainement à construire.

M. le Syndic nous informe par ailleurs que durant les travaux de construction du collège des Noutes les transports scolaires devront être assurés pour les élèves qui auront leur classe de remplacement dans le nouveau collège de l'Orée.

Discussions

Après une discussion intense et fructueuse dans laquelle les commissaires ont pu poser toutes les questions qui leur tenaient à cœur et en ont reçu les réponses satisfaisantes.

Après avoir remercié M. le Syndic ainsi que M. Le Goff une brève discussion s'en est suivie à huis clos et la Commission a pu procéder au vote final.

Prise de position de la commission

C'est à l'unanimité de ses membres, que la Commission propose Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'accepter les conclusions du préavis telles que formulées.

Crissier, le 21 février 2023

Au nom de la commission

Le président-rapporteur Michel Walter